FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN
Un organisme du gouvernement de l'Ontario

# Questions de patrimoine

Une publication de la Fiducie du patrimoine ontarien Volume 6 Numéro 3 Septembre 2008

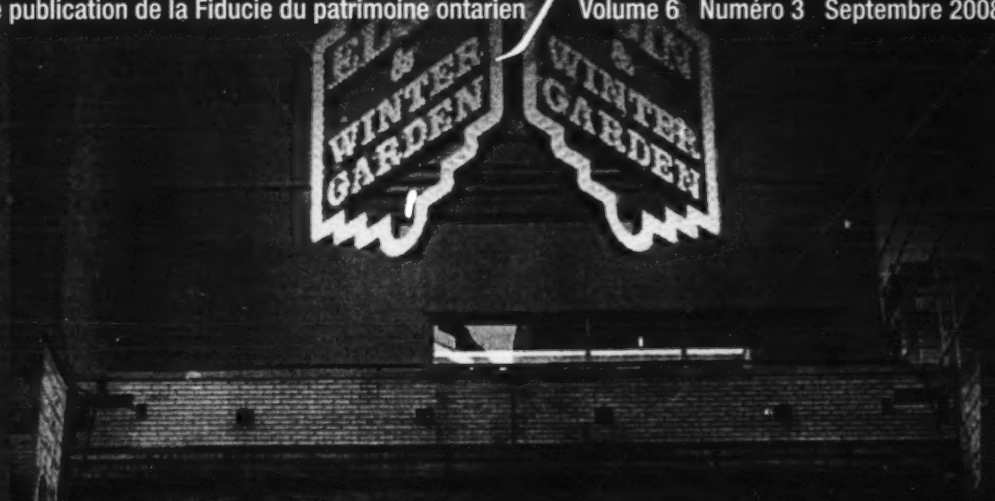


## Adaptation de notre passé à l'avenir

**Dans ce numéro –** Comprendre la conservation intégrée . . .
Souvenirs du Collège Alma . . .
Le patrimoine de la foi : Les lieux de culte de l'Ontario

www.heritagetrust.on.ca

Faites de Questions de patrimoine votre affaire.

416-325-5015

marketing@heritagetrust.on.ca

Appelez nous pour connaître nos tarifs exceptionnels pour les encarts.

Robert J. Burns, Ph.D.
Heritage Resources Consultant
• Historical Research and Analysis
• Home and Property History
• Corporate and Advertising History
• Heritage Product Marketing Research
"Delivering the Past"
rjburns@travel-net.com
www.travel-net.com/~rjburns
"The Baptist Parsonage" (est.1855)
46249 Sparta Line, P.O. Box 84
Sparta, ON N0L 2H0
Tel./Fax.: (519) 775-2613

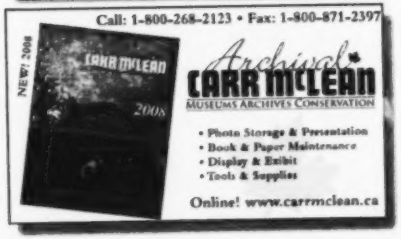


Call: 1-800-268-2123 • Fax: 1-800-871-2397
Archival
CARR McLEAN
MUSEUMS ARCHIVES CONSERVATION
• Photo Storage & Presentation
• Book & Paper Maintenance
• Display & Exhibit
• Tools & Supplies
Online! www.carrmclean.ca

Heritage Mill
Historical Architectural Woodwork
• windows & doors
• porches
• hand turning
• fretwork & carving
• restoration of old fenestration
t. 905 639 3851
f. 905 627 9831
www.heritagemill.ca

## Message de l'honorable Lincoln M. Alexander, président

Prof. avec le patrimoine de culture à Kingston, Toronto

Dans le cadre de mes déplacements dans la province et de mes rencontres avec la population de l'Ontario, je suis toujours étonné par les nouveaux modes fascinants d'adaptation des bâtiments du patrimoine. Une ancienne gare ferroviaire est désormais un restaurant ou un ancien hôtel de ville un centre d'information touristique.

La conservation intégrée revêt une importance non seulement parce qu'elle permet de sauver des bâtiments – bien que cette raison à elle seule soit un encouragement valable – mais aussi parce qu'elle reste l'une des meilleures façons d'assurer la viabilité. L'adaptation d'un site patrimonial pour lui conférer une nouvelle vocation permet non seulement d'insuffler un souffle nouveau à un bâtiment, mais aussi de préserver l'architecture et, chose encore plus importante, de préserver notre culture et notre environnement.

Notre riche passé est façonné en grande partie par les structures du patrimoine. La fierté que la population de toute la province ressent est palpable. Il est clair que nous souhaitons mettre en valeur ces bâtiments pour leur redonner leur gloire d'antan mais aussi pour rehausser leur apparence moderne. Et c'est notre responsabilité. Ces trésors du patrimoine reflètent notre riche passé.

La conservation est un sujet d'actualité encore plus brûlant de nos jours – surtout après avoir perdu des bâtiments aussi importants que le Collège Alma à St. Thomas. Nous devons déployer des efforts plus vigoureux pour trouver des solutions et utilisations créatives et novatrices pour les bâtiments du patrimoine en Ontario.

Lorsque vous lirez les articles de ce numéro, souvenez-vous des bâtiments patrimoniaux de votre collectivité et demandez-vous comment vous pourriez les conserver ou les transformer. Je suis convaincu que vous trouverez ce numéro de *Questions de patrimoine* intéressant. C'est ensemble que nous pourrons trouver le moyen de garder notre patrimoine vivant, tout en adaptant notre passé à l'avenir.

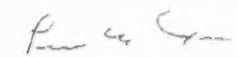

**CONTENU**

**ADAPTATION/RÉUTILISATION**
Comprendre la conservation intégrée ..... 2
**RÉCIT DES HISTOIRES ONTARIENNES**
Souvenirs du Collège Alma ..... 4
**FÉLICITATIONS**
Patrimoine pérenne de Kingston ..... 5
**REPORTAGE**
Le patrimoine de la foi : Les lieux de culte de l'Ontario ..... 7
**NOUVELLES DE LA FIDUCIE**
Mise à l'honneur des sentiers de l'Ontario ..... 11
**CHRONIQUE**
Renouveau du patrimoine inestimable de Peterborough ..... 12
**TRÉSORS**
Le caractère de la conservation intégrée ..... 14
**À L'AFFICHE**
... sur les étagères ..... 16
**DANS LES MOIS À VENIR** ..... 17

**Couverture** – Restauré en 1987-1989, le Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden de Toronto – une des propriétés détenues par la Fiducie du patrimoine ontarien au nom de la province – fut le plus important projet de restauration de ce type au Canada. Cet ancien théâtre de la période du vaudeville, qui est ensuite devenu un cinéma, a été transformé en un théâtre commercial moderne comprenant des locaux de répétition et de conférences, et des locaux à louer. Ce magnifique complexe à salles superposées – le dernier de ce type au monde – illustre comment la restauration réussie d'un bâtiment du patrimoine peut lui redonner une nouvelle vie au 21e siècle.
Photo : Carlos Osorio/*Toronto Star*

## Reportage

**Le patrimoine de la foi : Les lieux de culte de l'Ontario,** Page 7

*Questions de patrimoine*

*Questions de patrimoine* est publié en français et en anglais et son tirage combiné est de 10 500 exemplaires. Des exemplaires sont disponibles sur notre site Web à www.heritagetrust.on.ca

Tarifs publicitaires :

Noir et blanc
Carte d'affaires – 100 $
1/4 page – 225 $

Encarts – Appelez pour connaître nos tarifs exceptionnels.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la :
Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est, Bureau 302
Toronto (Ontario) M5C 1J3
Téléphone : 416 325-5015
Télécopieur : 416 314-6748
Courriel : marketing@heritagetrust.on.ca
Site Web : www.heritagetrust.on.ca
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008
© Fiducie du patrimoine ontarien, 2008
Photos © Fiducie du patrimoine ontarien, 2008, sauf indication contraire

Édité par la Fiducie du patrimoine ontarien
Une organisme relevant du ministère de la Culture de l'Ontario

Rédacteur : Gordon Pim
Concepteur : Manuel Moreira

Cette publication est imprimée sur du papier recyclé avec des encres à base d'huile végétale. Adressons-nous à protéger l'environnement en partageant avec un recycleur cette publication ou bien que vous l'aurez lue.

Also available in English.

Toutes opinions ou tous avis qui sont émis dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement que le gouvernement de l'Ontario appuie les opinions, les produits ou les services en question. La Fiducie du patrimoine ontarien n'est pas responsable des erreurs, omissions ou représentations fallacieuses figurant dans toute annonce ou tout encart.

ISSN 1701-6700 Imprimé
ISSN 1911-6478 PDF (En ligne)

09/08

Ontario

# Comprendre la conservation intégrée

Par Sean Fraser

Parcs Canada définit la conservation comme « l'ensemble des actions ou procédés ayant pour vocation la sauvegarde du caractère ou des éléments caractéristiques d'une ressource culturelle, afin de préserver sa valeur patrimoniale et d'étendre sa durée de vie matérielle ».

Dans le cadre des efforts de conservation des biens patrimoniaux, la recherche d'un nouvel usage peut représenter à la fois le plus grand défi et la meilleure occasion. Un bâtiment patrimonial non utilisé, laissé à l'abandon, est un bien en péril. Seule une intervention physique ayant pour objet la préservation ou la réanimation par le biais d'une réutilisation est susceptible d'assurer la pleine conservation d'un bien du patrimoine vacant. Toutefois, tous les usages ne sont pas forcément adéquats pour un immeuble donné, et l'étape consistant à trouver l'association parfaite est capitale.

La conservation intégrée est un moyen logique, évident et pragmatique de conserver ces biens. Mais qu'entend-on exactement par conservation intégrée? Quels principes observer, quels critères établir et quelles questions se poser lors de l'examen d'une proposition de conservation intégrée?

La conservation intégrée est neutre en termes de conservation. Dans certains cas, une approche préconisant la réhabilitation est favorisée, c'est-à-dire une approche sensible à la valeur patrimoniale du bien et fondée sur des principes solides en matière de conservation. D'autres projets de conservation intégrée sont plus destructeurs, et ne leur montre que de bien peu de considération à l'égard de la valeur patrimoniale d'un édifice ou d'un bien. Des attributs qui pourraient être conservés et réemployés sont bien souvent éliminés, remplacés, voire tout simplement détruits. La rénovation (p. ex., quand l'ancien est remplacé par du neuf), la conservation partielle (p. ex., lorsque seule une portion d'un bien patrimonial, telle qu'une façade, est conservée) et la reconstruction, qui se solde par un degré important de démolition et une perte inutile de patrimoine, sont quelques exemples parmi d'autres de types de projets inappropriés. En fin de compte, le succès d'un projet de conservation intégrée en termes de conservation peut être apprécié en considérant la mesure dans laquelle les attributs patrimoniaux sont préservés.

L'adaptation architecturale consiste à apporter des modifications à un bâtiment en vue de faciliter un usage n'ayant jamais été prévu ou envisagé lors de la conception originelle. Généralement, on part du principe que l'option de réutilisation potentielle la plus simple est celle qui a été initialement prévue pour l'édifice. Mais est-ce vraiment le cas?

Considérons l'adaptation d'une banque du début du 20e siècle aux besoins modernes. Les opérations bancaires contemporaines sont bien différentes de ce qu'elles étaient à l'époque. Le processus d'adaptation d'une vieille banque peut donc nécessiter d'importants changements, notamment des modifications du plan de circulation; le renouvellement du mobilier; des travaux de canalisation pour satisfaire aux besoins en matière de technologies de l'information et de climatisation; des locaux supplémentaires pour l'équipement informatique et les systèmes de sécurité; une plus grande superficie pour les guichets bancaires automatiques, et moins de guichets traditionnels. Plus important encore, l'imposant et somptueux bureau du directeur de banque et la traditionnelle salle des coffres en acier que l'on trouve au sous-sol, éléments qui participent de l'essence d'une banque historique, ne seraient pas évidents à adapter à un usage moderne. L'adaptation d'une vieille banque aux pratiques bancaires contemporaines pourrait donc s'avérer bien plus difficile que la simple conversion en bijouterie ou en galerie d'art. Par exemple, l'ancien établissement de la Banque de Montréal à Hamilton (construit en 1928) a été transformé avec succès, pour devenir l'antenne régionale du cabinet d'avocats Gowlings, et ce, de manière probablement bien plus appropriée que si une banque moderne avait tenté de réutiliser les locaux.

À strictement parler, le réemploi consiste à recycler un bâtiment préexistant en lui attribuant un nouvel usage, comme par exemple la transformation d'une ancienne église en salle de théâtre contemporaine. Des modifications ou adaptations peuvent également s'avérer nécessaires, qu'il s'agisse d'agrandissements ou de suppressions, pour rendre un bâtiment utilisable, viable et sûr en tant que théâtre. Dans le cas du Bathurst Street Theatre de Toronto, qui abrite désormais la Randolph Academy for the Performing Arts, l'ancienne église méthodiste (construite en 1888) accueille des représentations artistiques depuis 1985. Les angles de vision, l'acoustique et la capacité d'accueil de l'édifice ont fait de la transformation en théâtre un prolongement logique, n'ayant nécessité que des modifications minimes, tout en préservant la plupart des attributs patrimoniaux, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Les principes fondateurs de la conservation intégrée de biens patrimoniaux sont identiques à ceux qui s'appliquent en matière de conservation (voir les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* de Parcs Canada, les *Huit directives en matière de conservation des biens du patrimoine bâti* du ministère de la Culture de l'Ontario, etc.). Il existe cependant un certain nombre de facteurs propres aux projets de conservation intégrée qui sont sensibles au patrimoine, notamment :

- Des études, une planification et une conception approfondies
- La préservation, l'utilisation et la mise en valeur des attributs patrimoniaux
- Une superficie suffisante pour s'adapter au nouvel usage
- Des attentes réalistes en termes de rendement du bâtiment préexistant
- Des réparations en vue d'une réhabilitation plutôt que d'une nouvelle construction
- Le regroupement, la limitation et l'extériorisation des services modernes
- La viabilité économique

La conservation intégrée est une composante clé de l'équation de la conservation, mais il est important de garder en mémoire le fait que tous les usages ne correspondent pas nécessairement à des choix appropriés pour un bâtiment du patrimoine donné. La détermination de l'usage adéquat est probablement le facteur ayant la plus grande incidence sur le succès de l'entreprise de conservation d'un bien patrimonial.

*Sean Fraser est le chef des Services de conservation de la Fiducie du patrimoine ontarien.*

Surveillez les prochains numéros de *Questions de patrimoine* pour lire un article sur la conservation intégrée!

# SOUVENIRS DU COLLÈGE ALMA

Par Beth Anne Mendes et Erin Semande

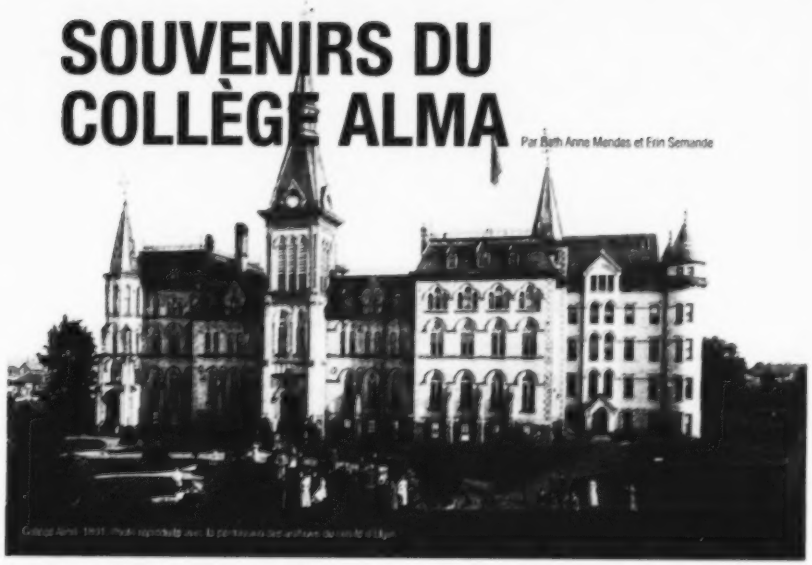

Le mercredi 28 mai 2008, vers le milieu de l'après-midi, le Collège Alma de St. Thomas a été réduit à l'état de ruine fumante.

La disparition de cet édifice important dans un incendie représente une perte énorme pour le patrimoine de la province. La plupart des éléments qui subsistaient après l'incendie de ce bâtiment scolaire du 19e siècle, autrefois impressionnant, à savoir les vestiges squelettiques de ses murs extérieurs et tours de briques, ont par la suite été démolis pour des raisons de sécurité publique. Si la chapelle a échappé à la destruction et semble susceptible d'être restaurée et réutilisée, la splendeur du Collège Alma n'est désormais plus qu'un souvenir dont seuls les photographies et les écrits conservent une trace concrète.

Le Collège Alma a été construit en 1878, principalement grâce aux efforts du révérend Albert Carman. Cet évêque de l'Église épiscopale méthodiste a contribué à jeter les bases de la création de l'établissement. Officiellement ouvert en 1882, le Collège a fonctionné jusqu'en 1989 comme l'une des principales écoles d'arts d'agrément pour jeunes femmes au Canada. L'ouverture des écoles publiques et des collèges privés réservés aux femmes en Ontario pendant la seconde moitié du 19e siècle a permis d'offrir une éducation à un nombre croissant de filles et de jeunes femmes. Le Collège Alma proposait des cours d'arts visuels et d'interprétation.

Les plans de l'édifice ont été conçus dans le style néogothique de la grande époque victorienne par l'architecte James Balfour de Hamilton, également connu pour son travail à l'hôtel de ville de Hamilton et au Detroit Institute of Arts. Le bâtiment a été construit par Henry Lindop de St. Thomas sur un terrain d'une superficie de 10 acres, au 96, rue Moore à St. Thomas. Ce site a été choisi en raison de son accessibilité en train et de son éloignement, recherché à cette époque, par rapport aux distractions ou « vices » des centres urbains plus importants.

Balfour a conçu le Collège Alma dans le style néogothique de la grande époque victorienne, avec une majestueuse tour centrale, des ailes asymétriques, des ouvertures de fenêtres et de portes surmontées d'un arc en tiers-point, et des imprimés au décor détaillé. En outre, certains éléments structuraux du bâtiment, comme par exemple son toit mansardé, étaient caractéristiques du style Second Empire (France). Dans les années 1880, une annexe de cinq étages de style baronnial écossais, comprenant des tourelles d'angle arrondies et un toit en croupe, a été ajoutée sur le côté sud-ouest du bâtiment. L'édifice vantait les mérites de ses bâtisseurs et de leur important savoir-faire dans l'utilisation des matériaux locaux : brique jaune, grès gris-vert, ardoise polychrome décorative sur les tourelles et le toit mansardé, et moulures et charpente en bois.

Inoccupé au cours des 12 années qui ont précédé cet incendie récent, le site du Collège Alma comprenait le magnifique bâtiment principal de l'école, aujourd'hui détruit, ainsi qu'une petite chapelle, un bâtiment réservé à la musique et un amphithéâtre extérieur, qui subsistent tous les trois de nos jours.

Le Collège Alma a officiellement fermé ses portes en 1994. Une proportion importante des élèves qui ont fréquenté l'établissement sont devenues des innovatrices et des pionnières dans les domaines du droit, de la politique, de la gouvernance et de l'enseignement. Par leur nombre et leur action, ces anciennes élèves perpétuent l'existence du Collège – elles ont notamment créé l'« Alma College International Alumnae Association » (association internationale des anciennes élèves du Collège Alma), qui compte des sections partout dans le monde. À n'en pas douter, leurs souvenirs contribueront à préserver l'histoire de ce magnifique édifice qui a accueilli un établissement aussi important, à mesure que les érudits et les défenseurs du patrimoine recueilleront les testaments écrits, personnels et visuels de l'un des principaux points d'intérêt de la province – le Collège Alma.

*Beth Anne Mendes est coordonnatrice du Programme des plaques provinciales de la Fiducie du patrimoine ontarien. Erin Semande travaille en tant que chercheuse au sein du projet d'inventaire des lieux de culte de la Fiducie.*



# PATRIMOINE PÉRENNE DE KINGSTON

Par Marcus R. Létourneau, avec la contribution de M. Fluhrer, L. Lambert et T. Greenwood

La ville de Kingston est située à un endroit stratégique, à mi-chemin entre Montréal et Toronto, un endroit où le lac Ontario rencontre l'extrémité ouest du fleuve Saint-Laurent. Lieu de rassemblement pour les Premières nations depuis la nuit des temps, il s'agit de l'un des premiers sites d'établissement des colons européens en Amérique du Nord. Le passé de Kingston est indubitablement chargé d'histoire. Le site a connu de nombreuses batailles, a été la première capitale du Canada-Uni, a servi de foyer à Sir John A. Macdonald, et peut se targuer d'abriter l'un des plus anciens marchés d'Amérique du Nord.

La ville est renommée pour ses initiatives en matière de conservation du patrimoine, qui incluent notamment la création d'un comité municipal du patrimoine en 1958 et l'entrée en vigueur du Kingston Act, en 1970. La cité est également réputée en raison de la proclamation en ses murs de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario en 1975. Au cours des trois dernières années, le programme du patrimoine culturel de Kingston a été remanié en profondeur. Il comprend désormais quatre volets : patrimoine architectural/conception architecturale (paysages culturels y compris), archéologie, Premières nations et éducation du public.

voir page suivante

*suite de la page précédente*

En dépit de sa taille, la ville abrite un nombre exceptionnel de ressources patrimoniales. Son *Registre des propriétés patrimoniales* recense actuellement plus de 690 propriétés, environ 250 propriétés de plus sont en cours d'approbation par le conseil, et plus de 500 autres ont été identifiées comme étant susceptibles de présenter un intérêt pour le patrimoine culturel. Depuis 2005, la municipalité a procédé à 12 nouvelles désignations en vertu de la Partie IV de la Loi, à la mise à jour de six règlements municipaux et à l'examen de plus de 10 requêtes de mise à jour ou de désignation, alors que 30 pour cent à peine des ressources de la cité ont été inventoriées jusqu'à présent! La localité est également l'une des rares collectivités ontariennes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, désignation incluant le canal Rideau et les fortifications de Kingston (y compris le fort Henry). De plus, elle compte plus de 80 sites archéologiques répertoriés, sous-marins et terrestres.

La ville administre en fiducie plus de 20 propriétés patrimoniales, y compris trois lieux historiques nationaux.

Par ailleurs, Kingston a élaboré de nouvelles politiques innovantes en matière de conservation du patrimoine. Sa politique concernant les propriétés contiguës, par exemple, est fondée sur la Déclaration de principes provinciale (2005), et a été conçue en collaboration avec Parcs Canada et le ministère de la Culture de l'Ontario. Plusieurs autres initiatives sont menées de front, comme la mise en place d'un programme d'encouragement à la conservation du patrimoine, l'adoption de critères et politiques provisoires en matière d'archéologie, l'adoption de nouvelles modalités d'évaluation des propriétés patrimoniales, le lancement d'un nouveau programme de plaques et la signature de l'accord de l'Île Belle (avec les Premières nations). Parmi les projets en cours, figurent le plan directeur relatif à l'archéologie (qui sera mis en œuvre cet automne), l'étude sur le quartier de Old Sydenham (comprenant environ 550 propriétés) en vue d'en faire un district de conservation du patrimoine, la conception d'un protocole autochtone, la participation à l'élaboration du nouveau plan officiel de la municipalité, et le projet d'aménagement paysager du canal Rideau (mené conjointement avec l'Université Queen's et Parcs Canada).

La ville administre en fiducie plus de 20 propriétés patrimoniales, y compris trois lieux historiques nationaux. Afin de contribuer à la protection de ces ressources, elle a rédigé un énoncé d'intégrité commémorative avec l'aide de Parcs Canada. Elle a aussi édicté un règlement municipal pour désigner l'intérieur de l'hôtel de ville (et a alloué la somme de 30 000 $ à l'élaboration du plan de gestion de l'hôtel de ville de Kingston). En 2004, la municipalité a rédigé un plan directeur de conservation du patrimoine architectural concernant nombre de ses propriétés, et travaille activement à la restauration de nombreux sites. En réponse aux nouvelles exigences en matière d'archéologie, la cité a entrepris d'évaluer le potentiel de plusieurs de ses principaux parcs en termes d'archéologie.

Le personnel municipal prend également part à des initiatives ayant pour objet de faire connaître Kingston en tant que lieu d'éducation en matière de préservation du patrimoine. La localité a aussi établi des partenariats avec plusieurs universités, notamment celle de Queen's et celle de Waterloo. Un certain nombre d'ateliers liés au patrimoine ont été organisés au cours de ces dernières années, comme un atelier sur l'archéologie sous-marine, un atelier de formation pour la Commission des biens culturels et un atelier pour la revue *Edifice Old Home Magazine*. En outre, la collectivité a créé un programme de stages de planification en matière de conservation du patrimoine, auquel une dizaine de stagiaires a participé depuis sa genèse. Elle a, de surcroît, publié une nouvelle série de brochures sur le patrimoine, entamé le processus de mise à jour de son site Web afin d'en faire une vitrine du programme de conservation du patrimoine de Kingston, et créé un groupe de travail en charge de la communication et de l'éducation.

Le programme de planification de Kingston en matière de conservation du patrimoine est en passe d'être transformé en un programme plus large de gestion des ressources culturelles. Il s'agit d'une approche préconisant une gestion intégrative au sein d'une structure de réglementation globale, et nécessitant que les quatre éléments suivants soient réunis avant de prendre toute décision ayant trait aux ressources du patrimoine culturel : inventaire, évaluation, contrôle et examen.

Le nouveau programme de gestion du patrimoine culturel de Kingston a été conçu comme un programme holistique, en mesure de répondre à une large variété de questions en rapport avec l'utilisation de l'espace, le tourisme culturel, le développement économique, la viabilité, et le développement et l'engagement communautaires. Le patrimoine culturel en est venu à occuper une place importante dans le développement économique de la municipalité. En grande partie grâce aux efforts précités, la ville de Kingston s'est vue décerner le prix Collectivités en tête pour la Protection du patrimoine en 2007. Kingston continue à se montrer sous un jour nouveau au travers du prisme de son patrimoine, tout en continuant à contribuer à la richesse du tissu patrimonial unique de l'Ontario.

Pour de plus amples renseignements sur le programme de conservation du patrimoine culturel de Kingston, visitez le site Web www.cityofkingston.ca/heritage.

*Marcia R. Macnaul est conservateur de la conservation du patrimoine pour la ville de Kingston.*



# Le patrimoine de la foi : Les lieux de culte de l'Ontario

Par Sean Fraser

La Fiducie du patrimoine ontarien a récemment acquis une église protestante. La préservation du lieu de culte date de 1845.

En 2006, la Fiducie du patrimoine ontarien a commencé à dresser l'inventaire des bâtiments datant d'avant 1982 spécifiquement construits dans l'ensemble de la province pour être des lieux de culte. Ces trésors culturels remarquables reflètent l'histoire de la diversité religieuse en Ontario et servent souvent de hauts-lieux architecturaux, conférant un caractère unique aux collectivités dans lesquelles ils sont situés.

Le projet d'inventaire des lieux de culte couvre plus de 200 ans de l'histoire de l'Ontario. L'inventaire comprend des bâtiments datant de la fin du 19e siècle comme l'église de Hay Bay ainsi que des bâtiments appartenant au passé récent comme la mosquée de London, construite en 1964. On a dénombré plus de 80 confessions et dénominations religieuses en Ontario et fait des recherches sur leurs différents rôles, histoires et traditions architecturales dans la collectivité. Jusqu'à présent, on a surtout répertorié plus de 6 500 lieux de culte. La vaste majorité de ces lieux ne figurent pas encore dans les inventaires patrimoniaux locaux ni ne sont d'aucune façon reconnus de façon officielle. Outre qu'il vise à repérer ces lieux patrimoniaux, le projet comporte des recherches portant sur l'histoire religieuse de la province, y compris sur les personnages, les événements et les thèmes historiques marquants.

Dans de nombreuses collectivités, les hauts-lieux architecturaux les plus anciens et les plus importants sont des lieux de culte (actuels ou passés). Ils sont souvent situés dans des emplacements de premier ordre en raison de l'influence et de l'âge de la congrégation religieuse ou de l'importance de la religion organisée dans le développement de la collectivité. Un lieu de culte constitue parfois un élément capital du paysage local, comme c'est le cas dans la collectivité pittoresque de River Canard (Amherstburg), dans le comté d'Essex. À River Canard, la rivière, le pont bow-string et l'église catholique St.-Joseph créent un panorama qui est non seulement très agréable visuellement parlant et source de fierté locale, mais qui constitue également un des composants majeurs d'un paysage contribuant à conférer à la collectivité une identité propre.

Au fil de l'évolution des mouvements d'immigration et des quartiers, nous voyons parfois des lieux de culte historiques continuer de nous rappeler l'existence d'une communauté antérieure. À une époque, le marché Kensington, à Toronto, était un quartier à prédominance juive; il est maintenant à prédominance asiatique. La présence de la synagogue Anshei Minsk, construite en 1930, nous rappelle le tissu social changeant de ce quartier.

Des lieux de culte sont parfois virtuellement abandonnés lorsque les communautés qui s'y rassemblaient disparaissent ou lorsque la pratique religieuse décline. Il arrive aussi assez souvent qu'ils deviennent trop exigus pour une congrégation en expansion ou qu'ils déménagent ailleurs. On peut donner comme exemple de ce genre d'évolution l'église anglicane Old St. John, une propriété protégée par une servitude de la Fiducie située à Niagara Falls. En 1957, la congrégation a construit un nouveau bâtiment et l'église Old St. John a été sécularisée (1962) et finalement convertie en columbarium. Compte tenu de l'évolution démographique, des nouveaux besoins religieux et de la redistribution de la population, de nombreuses congrégations veillent à ce que les lieux de culte historiques ou elles célèbrent leurs offices religieux gardent leurs portes ouvertes. Il est rassurant de voir que d'importants lieux de culte peuvent être préservés et convertis pour servir à de nouvelles fins visibles.

L'amélioration de notre compréhension de la nature, de l'envergure et de l'importance du patrimoine religieux de la province est en dernier ressort la première étape de la préservation et de l'appréciation de ces endroits spéciaux. Il ne faut pas oublier une chose : nous ne pouvons pas préserver ce patrimoine si nous en ignorons l'existence.

*Sean Fraser est chef des Services de conservation de la Fiducie du patrimoine ontarien.*

**Conservation intégrée des lieux de culte.** Les lieux de culte jouent un rôle clé dans les collectivités de l'Ontario. Outre leur rôle religieux, ils agissent comme piliers tournants du tissu de la collectivité et jouissent de nombreux services sociaux locaux. Les lieux de culte historiques sont cependant de plus en plus menacés. Les vieux bâtiments tombent en ruine et, en raison de l'évolution démographique, de nombreuses congrégations perdent de plus en plus de fidèles. Compte tenu de ces défis, on trouve croissant de congrégations traditionnelles à la recherche de moyens pour répondre à leurs besoins changeants et envisagent de les vendre à de nouveaux propriétaires à des fins de conservation intégrée.

L'utilisation continue des lieux de culte est l'une des meilleures façons de veiller à la préservation et à l'entretien des bâtiments patrimoniaux, et la conservation intégrée est une façon d'atteindre cet objectif. Le lieu de culte se prête à une utilisation polyvalente. La destination d'un lieu de culte appartenant à une confession religieuse par une autre confession est la forme de réutilisation la plus délicate de ces bâtiments. Les besoins de différentes confessions étant souvent semblables. Les anciens lieux de culte peuvent aussi être souvent mis à profit en tant que salles de spectacle et en centres communautaires. Dans les meilleurs cas, leur emplacement de choix et leur caractère architectural unique en font des candidats idéaux pour des usages résidentiels commerciaux ou institutionnels.

Voici des exemples de conservation intégrée de lieux de culte. Si certains de ces bâtiments ont été reconnaissables récemment – comme le centre commémoratif Queenston de Niagara-on-the-Lake – attestant du fait que la conservation intégrée n'est pas un nouveau concept.

# Le patrimoine de la foi

**Inventaire des lieux de culte.** Au cours des dernières années, le nombre important de bâtiments religieux excédentaires et de plus en plus sous-utilisés en Ontario a constitué une source de grave préoccupation. L'inventaire des lieux de culte de la Fiducie deviendra un outil utile pour les groupes religieux, les municipalités, les organismes patrimoniaux et la province aux fins de planification des dépenses en immobilisations, d'évaluations patrimoniales, d'élaboration de stratégies de préservation et de conservation intégrées.

Cet inventaire sera bientôt accessible au public par l'entremise d'un site Web consacré aux lieux de culte ontariens. Outre l'inventaire, le site Web comportera des renseignements sur la façon de conserver les lieux de culte patrimoniaux importants et de les réutiliser à des fins qui s'y prêtent. Le site donnera aussi un aperçu de l'histoire, de la diversité confessionnelle religieuses en Ontario, traitera des caractéristiques architecturales de ces lieux et proposera une liste complète de ressources documentaires.

On espère que cet inventaire sera utile aux chercheurs, aux universitaires, aux défenseurs du patrimoine et aux professionnels de la conservation, et qu'il favorisera la préservation des bâtiments patrimoniaux à caractère religieux en faisant la promotion de la conservation intégrée de ces importants lieux sacrés. À long terme, l'inventaire favorisera une meilleure compréhension du patrimoine religieux de l'Ontario ainsi que de la contribution et de l'histoire diversifiées de sa population multiculturelle.

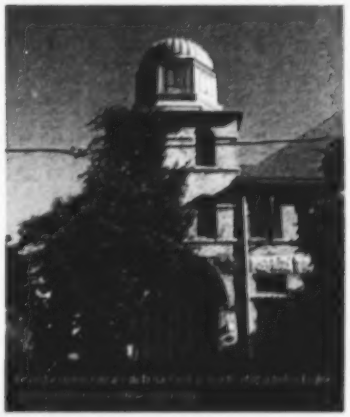

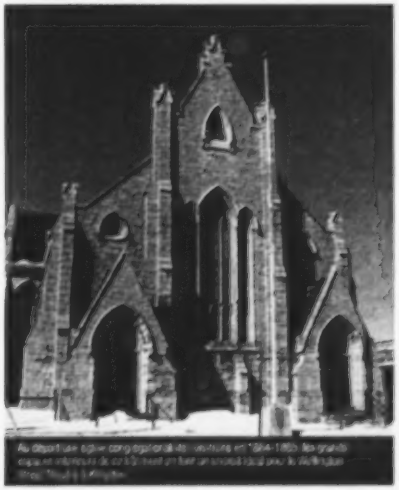

Au départ une église congrégationaliste construite en 1844-1850, le grand espace intérieur de cet édifice fut plus tard converti pour la fabrication [illegible]

À Niagara-on-the-Lake, Europe Antiques était autrefois l'église anglicane St. John.

Cette résidence privée, située [illegible], a été [illegible] une église de style [illegible] comportant [illegible]

# Le patrimoine de la foi

# Mise à l'honneur des sentiers de l'Ontario

Par Liane Nowosielski

Zone de protection de la nature de Claireville, Brampton – 7 juin 2008

Forte du succès rencontré par le programme pilote l'année dernière, la Fiducie du patrimoine ontarien a lancé Sentiers ouverts Ontario 2008 le 7 juin, à l'occasion de la Journée internationale des sentiers, avec un événement qui s'est tenu au sein de la zone de protection de la nature de Claireville, à Brampton.

Une série d'événements variés et plébiscités, organisés sur certains des réseaux de sentiers les plus grandioses et intéressants de la province, a ensuite jalonné les deux mois estivaux. Ces événements communautaires, se déroulant dans l'ensemble de la province, se poursuivront pendant le début de l'automne, coïncidant pour la plupart avec les fins de semaine marquant la semaine de la randonnée en Ontario (les 27 et 28 septembre et les 4 et 5 octobre).

Le programme Sentiers ouverts Ontario met à l'honneur les magnifiques réseaux de sentiers qui sillonnent la province sur plus de 64 000 km (39 800 milles), en offrant la possibilité au public de les découvrir par le biais d'événements locaux gratuits. Chaque événement est unique, certains de ces événements étant à vocation éducative réalisée grâce à des ateliers pédagogiques et expositions, alors que d'autres proposent des activités plus solennelles, telles que des cérémonies d'inauguration de sentier ou de plantation d'arbres. La majorité des événements comprend une randonnée guidée permettant une découverte personnelle, directement au cœur du sentier concerné. Quels que soient vos centres d'intérêt, il y a un événement Sentiers ouverts qui est fait pour vous!

L'initiative Sentier ouverts s'est développée de manière remarquable sur la courte période de temps écoulée depuis sa genèse. Le programme de 2008 propose 24 événements organisés en partenariat avec 17 organismes responsables de sentiers.

Au regard de la prise de conscience grandissante et des programmes d'éducation relative à l'utilisation des sentiers, il semble de plus en plus clair que les espaces naturels et réseaux de sentiers de la province sont devenus vitaux pour notre bien-être. Ils favorisent la bonne santé en faisant pratiquer une activité physique, renforcent l'économie par le biais du tourisme, et consolident les collectivités grâce aux partenariats qu'ils génèrent entre bénévoles et propriétaires fonciers privés. Les sentiers sont également bénéfiques en termes de conservation et d'appréciation des paysages du patrimoine naturel et culturel de l'Ontario.

Cette année, les événements s'étalent jusqu'à la fin du mois d'octobre. Pour découvrir les lieux et dates des événements gratuits se déroulant dans votre région, visitez le site Web www.heritagetrust.on.ca et cliquez sur « Sentiers ouverts Ontario » sous la rubrique Pleins feux sur le patrimoine. Vous pouvez également commander votre exemplaire du guide Sentiers ouverts Ontario, qui contient des renseignements sur Sentiers ouverts Ontario, en composant le 1 800 ONTARIO, ou en envoyant un courriel à l'adresse marketing@heritagetrust.on.ca.

La Fiducie tient à remercier le gouvernement de l'Ontario pour le soutien qu'il apporte au programme. Nous remercions, par la même occasion, toutes les collectivités, les organismes responsables des sentiers, sans oublier les bénévoles, qui ont participé à l'organisation d'événements Sentiers ouverts Ontario.

**Sentiers ouverts Ontario est un programme de la Fiducie du patrimoine ontarien bénéficiant du soutien du gouvernement de l'Ontario. Le programme est parrainé par le journal *The Globe and Mail*.**

Les sentiers ontariens n'attendent qu'une chose, être découverts. Venez en famille profiter d'une journée riche en activités, au cœur de sentiers comptant parmi les plus pittoresques de la province.

*Liane Nowosielski est coordonnatrice – Marketing et communications au sein de la Fiducie du patrimoine ontarien.*

# Renouveau du patrimoine inestimable de Peterborough

Par Erik R. Hanson

Un exemple d'un des projets de conversation réussie : la conversion du vieux bureau de poste en immeuble de 91 appartements de location au bord du marché.

En raison du fait que le bureau de poste abritait des travaux industriels dont le poids nécessitait un plancher en béton armé fortement renforcé, on a pu convertir le sous-sol en aire de stationnement, un atout pour un tel projet.

Pour créer un centre-ville sain, le plus difficile est de convaincre les gens d'y habiter. Bien que de nombreux et magnifiques édifices patrimoniaux ornent le centre historique de Peterborough, leurs étages supérieurs sont souvent vacants. Récemment encore, peu de propriétaires étaient prêts à entreprendre des rénovations coûteuses vu l'incertitude du marché de la location.

Mais récemment cette difficulté s'atténue. De nombreux édifices sous-utilisés viennent d'être vendus et certains locaux ont été convertis en appartements de location. Un exemple digne d'intérêt est l'ancien bureau de poste, aujourd'hui un immeuble de 91 logements offerts au taux du marché. S'il existait encore des doutes que l'on puisse placer des appartements de haut standing au centre-ville, ils se sont rapidement dissipés quand le bâtiment a affiché complet avant même d'être terminé.

Du point de vue du patrimoine, ce bureau de poste est intéressant pour plusieurs raisons. C'est le premier édifice d'après-guerre de Peterborough qui a été désigné en vertu de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. Construit pour remplacer le bureau de poste de style roman tardif de la fin du 19e siècle, situé dans la rue adjacente, sa construction devait débuter en 1914, mais elle a été retardée à cause de la guerre. Il a fallu trois ans pour le bâtir. Quand il a été finalement inauguré, en 1955, il a reçu le titre impressionnant de « bureau de poste le plus moderne du Canada ». Conçu par le cabinet d'architectes Craig & Strong, il est demeuré propriété du gouvernement fédéral jusqu'à la fin des années 1990. Il est alors resté vacant pendant plusieurs années. En 2002, la société AON Inc. en a fait l'acquisition avec l'intention de le convertir en appartements. Les travaux ont donc été lancés en 2004, mais ont été interrompus par les inondations qui ont submergé la majeure partie du centre-ville de Peterborough. Le chantier a rouvert à l'automne et, l'année suivante, l'immeuble était prêt à accueillir ses premiers locataires.

Fort heureusement, une bonne partie des caractéristiques d'origine ont été préservées. Certaines ont été adaptées de manière unique à leur nouvelle fonction. Par exemple, le bureau de poste abritait des trieuses industrielles dont le poids nécessitait un plancher en béton armé fortement renforcé. Cela a permis de convertir le sous-sol en aire de stationnement, un atout pour un tel projet.

Le personnel de la municipalité a collaboré étroitement avec les architectes du cabinet Lett Architects pour assurer la protection des caractéristiques typiques de l'édifice. Bien qu'il se soit avéré impossible de conserver l'armature métallique des fenêtres ou de les remplacer par des répliques exactes, les nouvelles fenêtres soulignent encore les lignes horizontales de l'édifice. Par ailleurs, les nouveaux plans exigeaient la démolition totale de l'intérieur, pour introduire un troisième étage dans l'enceinte initiale à deux étages. La façade de l'édifice est également intacte. Les propriétaires ont même su reproduire les caractères d'origine au-dessus du portail en rebaptisant l'immeuble « Rivulet Courtyard ».



En tant que propriété désignée, le bureau de poste était admissible au programme municipal de dégrèvement fiscal qui s'applique aux propriétés patrimoniales, soit une remise de 20 pour cent sur les taxes immobilières annuelles, en contrepartie d'un accord déposé visant à maintenir les attributs patrimoniaux de l'édifice, conformément aux normes de conservation convenues. Le projet du bureau de poste est devenu une étude de cas intéressante sur la viabilité du programme municipal.

Étant donné que sa désignation n'était valide que dans le cadre du processus d'approbation du plan de situation, l'édifice risquait encore d'être démoli si tout autre plan applicable visait une utilisation intensive. Le zonage plaçait aussi la propriété dans une zone de densité urbaine maximale, de sorte que le bureau de poste aurait pu être remplacé par un immeuble à étages multiples. L'intérêt patrimonial d'un édifice moderniste de l'après-guerre aurait risqué de ne pas faire le poids face à un projet d'aménagement plus ambitieux, dont la contribution fiscale lui aurait été supérieure. Toutefois, les propriétaires en sont venus à la conclusion que, compte tenu du dégrèvement fiscal, il serait en fait rentable de conserver l'immeuble et de le remettre en état. Une telle conclusion donne lieu de penser que le programme repose sur une assise financière suffisamment solide pour permettre d'assurer la conservation des ressources patrimoniales.

Quand il appartenait au gouvernement, l'édifice n'était assujetti à aucun impôt municipal. Aujourd'hui, il génère près de 92 000 $, moins le dégrèvement applicable aux propriétés patrimoniales. Avec de tels chiffres, il y a donc certainement de quoi défendre le bien-fondé du programme. Cependant, selon certains, un réaménagement total de la propriété aurait produit davantage d'impôts et sans diminution due au dégrèvement. Mais cette suggestion ne tient pas compte des bénéfices qui découlent des économies réalisées par le réaménagement d'une structure existante, ni du prix de production de nouveaux matériaux et accessoires, du prix du combustible fossile consommé pour expédier matériaux et marchandises, du coût et de l'énergie de la démolition et de l'impact sur les sites d'enfouissement. Elle ne considère pas non plus la valeur ajoutée d'un immeuble de caractère ou du cachet d'une propriété patrimoniale pour le centre-ville.

La durabilité environnementale et la commercialisation du patrimoine deviennent aujourd'hui des atouts économiques de poids. Mais surtout, chaque nouvel immeuble qui vient en remplacer un ancien nous prive de notre patrimoine, d'un de ces liens avec notre passé qui nous aide à façonner l'avenir. Et en fin de compte, un tel prix se justifie-t-il?

*Erik R. Hanson est coordonnateur des ressources patrimoniales auprès de la ville de Peterborough.*

# LE CARACTÈRE DE LA CONSERVATION INTÉGRÉE

Par Romas Bubelis

*Romas Bubelis est architecte auprès de la Fiducie du patrimoine ontarien.*

*« Un édifice qui ne possède aucun mérite artistique notable mais remonte à une époque éloignée ou consiste en fragments admirables assemblés au fil du temps. »*
– D'après Sir John Summerson

C'est dans son traité de 1947 intitulé « The Past in the Future », que l'architecte et historien John Summerson (1904-1992) offre cette description d'un ancien édifice. Le présent article a pour sujet les vieux monuments d'Europe, qui valent d'être protégés simplement en raison de leur grand âge. Mais il s'applique aussi aux bâtiments modestes transformés au cours de leur existence par ajout, démolition, altération et revêtement. Dans le passage ci-dessus, en rapprochant « fragments admirables » et « fil du temps », Summerson fait allusion au caractère unique des édifices anciens auxquels on attribue une nouvelle fonction.

Bank of Upper Canada, Toronto

Dans la société actuelle, il est rare qu'on protège un édifice ancien seulement en raison de son âge ou de son caractère. La préservation architecturale tend plutôt aujourd'hui à dépendre des possibilités de conservation intégrée. Elle se justifiera par des raisons économiques ou découlant de la contribution des édifices réaménagés à la durabilité de l'environnement. Soucieuse de sauver les anciens édifices par tous les moyens, la communauté vouée à la conservation a adopté comme valeurs essentielles la viabilité économique et l'utilité, en particulier parce que les propriétaires de tels édifices se voient souvent obligés de suivre ce genre de raisonnement. Cependant, c'est le caractère esthétique de ces lieux qui est au cœur de leur valeur patrimoniale.

Détail de la façade, rue George, Bank of Upper Canada

Lors de la construction d'un nouvel édifice, l'objectif est de réaliser sa fonction clairement et telle que prévue, tout en se pliant aux contraintes architecturales. Dans le cas de la conservation intégrée, c'est l'inverse. Complexité, contradictions, nuances et superposition des idées sont les qualités architecturales qui définissent la conservation intégrée. D'un point de vue esthétique, la réussite d'un projet de conservation intégrée consiste souvent à retenir des caractéristiques individuelles d'un édifice et à réinventer leur contexte pour assurer la réalisation des nouvelles fonctions, tout en préservant un souvenir évocateur de leur ancienne existence.

Un bel exemple d'une telle permanence architecturale est le groupe de bâtiments situé à l'angle des rues Adelaide Est et George, à Toronto. Cet ensemble, composé de cinq édifices imbriqués l'un dans l'autre, dont deux sont reconnus comme lieux historiques nationaux, jouit de la protection d'une servitude accordée par la Fiducie. À un angle se trouve l'édifice néoclassique de la Bank of Upper Canada, construit en 1827 (par ailleurs, siège du Pacte de famille et objectif de la tentative de rébellion de William Lyon McKenzie). Ce bâtiment georgien à trois pans et à deux étages, en pierre calcaire, est probablement la création de William W. Baldwin, banquier et architecte amateur, en collaboration avec Francis Hall, architecte et entrepreneur. Le portique à colonnes doriques, ajouté en 1843 par l'architecte John Howard, témoigne de la grandeur de cette institution qui, de 1822 à 1832, était la seule et unique banque du Haut-Canada. Incorporée aux parois du sous-sol se trouve une arcade en voûte provenant d'une structure d'origine incertaine datant d'avant 1820, fragment archéologique des premiers jours de Toronto. Le côté ouest de cette crypte comprend encore une meurtrière aménagée dans un mur de pierre de grande épaisseur. Quatre colonnes classiques en fer supportent la travée principale du rez-de-chaussée de la banque. Les battants de sûreté en bois massif, cloutés de fer, s'emboîtent parfaitement entre les piliers du foyer principal, encadrant une porte georgienne d'un goût exquis surmontée d'une imposte en éventail à meneaux délicats. Le locataire actuel est une société de haute technologie. Mais le local conserve encore le souvenir de la banque d'origine, dans un cadre qui harmonise le goût raffiné, la solidité et le rang social de l'élite politique d'alors, aux impératifs d'un lieu sûr et invulnérable du Toronto d'antan.

Battants de sûreté, façade principale de la banque

Fragments d'une cheminée monumentale

À l'angle opposé du même ensemble se situe une maison georgienne, construite en 1833 pour James Scott Howard, premier maître de poste de Toronto, dont elle était le bureau. Fait exceptionnel, l'édifice est encore aujourd'hui un bureau de poste, auquel on a ajouté un élément muséologique et interprétatif. Entre les deux s'élève le De La Salle Institute, groupe de bâtiments victoriens construit en 1870 et qui, au fil du temps, a absorbé les deux propriétés adjacentes en étendant son troisième étage et son comble brisé par-dessus la banque et le bureau de poste.

Au cours du siècle suivant, ce complexe ainsi uni a abrité un pensionnat catholique, l'administration du Toronto Separate School Board, un immeuble-enveloppe appartenant à la Christie Brown Biscuit Company et enfin, le quartier général et l'usine de transformation de la United Farmers of Ontario Co-operative Company Ltd. Le complexe a failli être condamné dans les années 1970 avant d'être réaménagé en local administratif.

La complexité archéologique et architecturale du groupe de bâtiments de la Bank of Upper Canada confère une qualité unique à son architecture. Structure jadis imaginée, conçue et bâtie, puis utilisée parfois à tort ou à raison, négligée, elle a été redécouverte et réutilisée. Elle s'est ainsi empreinte de diverses significations associatives et symboliques, selon les époques de son existence. Grâce à la protection de la servitude de la Fiducie, l'édifice gardera son caractère architectural complexe composé de fragments admirables.

# À L'AFFICHE . . .

## . . . sur les étagères

**Canadian Churches: An architectural history,** de Peter Richardson et Douglas Richardson, photos de John de Visser.

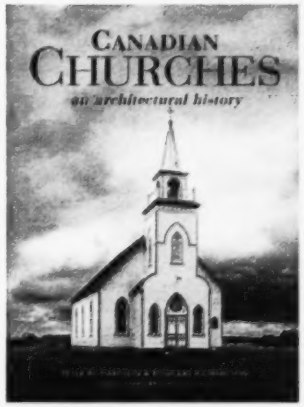


**Firefly Books.** Ce livre est le premier guide à faire autorité sur plus de 250 des plus belles et importantes églises à travers le pays. *Canadian Churches*, qui englobe de nombreux styles et confessions religieuses, raconte l'histoire des colons qui, riches des traditions de l'ancien monde, sont arrivés dans le Nouveau Monde. Il explique comment ces traditions ont évolué au fil des ans alors que le pays connaissait une expansion vers l'Ouest.

*Canadian Churches* offre un panorama détaillé de notre patrimoine spirituel, ethnique et architectural, contant l'histoire de chaque église et comportant des renseignements sur sa construction, les modifications ou annexes qui ont ensuite été réalisées, la congrégation initiale et les caractéristiques architecturales uniques et remarquables.

Illustré à l'aide de photos réalisées spécialement pour cet ouvrage, d'œuvres d'art, de dessins et d'illustrations, ce livre est indispensable pour qui s'intéresse à l'histoire, l'architecture et la religion.

**The Victorian House Book: A practical guide to home repair and decoration,** de Robin Guild.

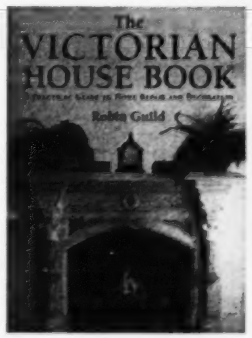


**Firefly Books.** Dans cet ouvrage pratique exhaustif, l'architecte d'intérieur Robin Guild vous fait visiter toutes les pièces d'une maison victorienne, tout en expliquant comment reconnaître les luminaires et installations d'origine, et en suggérant des idées pour les utiliser de façon à donner un caractère personnel à votre maison, sans pour autant trahir ses origines victoriennes. Il donne aussi des instructions détaillées pour vous permettre de moderniser certains éléments dans le but de les rendre pratiques et confortables, comme l'exigent les propriétaires du 21e siècle. Grâce à son expérience professionnelle, à l'expertise d'un groupe consultatif d'architectes et historiens spécialisés dans l'architecture victorienne, et aux nombreuses ressources proposées dans ce livre, Robin vous aidera à décider quels changements ou améliorations apporter et par où commencer. Il vous guidera dans ces travaux pas à pas.

**Great Lakes Lighthouses Encyclopedia,** de Larry et Patricia Wright.

**The Boston Mills Press.** Cette encyclopédie exhaustive en couleurs, qui est le fruit de plus de 15 ans de recherches et d'entretiens, compte plus de 650 phares, situés du côté américain comme du côté canadien des cinq Grands Lacs.

Lors de nos voyages en voiture le long de leurs rives, ces lacs semblent hospitaliers, mais des courants rapides, des récifs et hauts-fonds cachés, des barres de sable en mouvement, des passages vierges, ainsi que des tempêtes sans merci qui se déplacent rapidement, faisaient de la navigation un véritable cauchemar pour les premiers colons. Cet ouvrage remarquable est riche en tragédies comme en histoires triomphales.

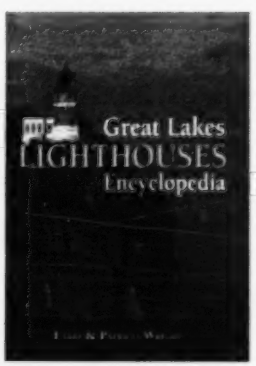


Toutes sortes de phares en pierre, en brique et en bois ont été érigés pour éclairer la nuit et guider en sécurité, sur les lacs, les voyageurs en goélette, navire à vapeur, brick, barquot et chaloupe. Nombre de ces nobles structures ont depuis été négligées, ou ont été rasées au nom du progrès, mais les phares qui existent encore – on en compte des centaines – témoignent d'une époque passionnante de notre histoire, et sont des lieux de pèlerinage pour des millions d'amoureux de la navigation.

Bien qu'il existe déjà des monographies de nombreux phares régionaux, ce livre exceptionnel est le premier à couvrir l'histoire des phares sur les Grands Lacs.



# Dans les mois à venir . . .

La Fiducie du patrimoine ontarien organise régulièrement des événements qui ont un impact sur notre patrimoine riche et unique, ou y assiste. Du dévoilement de plaques provinciales à des conférences, nous organisons toute l'année des activités qui font la promotion de la conservation du patrimoine en Ontario.

Voici quelques-uns des événements et activités prévus pour les mois à venir.
Visitez notre site Web à : www.heritagetrust.on.ca pour obtenir de plus amples renseignements!

**Du 1er au 2 octobre 2008 –** La 6e Conférence de la biosphère de la Commission de l'escarpement du Niagara au parc Mansfield, à Orangeville – « Leading Edge » 2008 revient aux origines de la série de conférences qui a débuté en 1994, en s'intéressant plus particulièrement à la recherche sur l'escarpement du Niagara et aux rapports sur « L'état de l'escarpement ». La conférence est proposée par la Commission de l'escarpement du Niagara, en partenariat avec la Fiducie du patrimoine ontarien, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et l'Association canadienne des réserves de la biosphère.

**Le 16 octobre 2008 –** Dévoilement de la plaque provinciale George Weston à Toronto. George Weston (1860-1924) – boulanger, homme d'affaires, entrepreneur et homme politique – a mis en place les fondations d'une entreprise transformée par ses successeurs en empire alimentaire Weston.

**Le 27 octobre 2008 à 16 h –** Dévoilement de la plaque provinciale commémorant la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique à Mattawa. Après le déclin du commerce de la fourrure dans cette collectivité du Nord, l'industrie forestière s'est développée. La population s'est accrue de façon spectaculaire suite à la construction du chemin de fer passant par Mattawa, ce qui a contribué de façon très significative à la création et à la croissance de nombreuses villes du Nord.

**Le 28 octobre 2008 à 16 h –** Dévoilement de la plaque provinciale Jeanne Lajoie à Pembroke. Jeanne Lajoie (1899-1930), était une enseignante passionnée qui a milité pour que nos écoles francophones soient ouvertes en Ontario. Bien qu'elle soit morte jeune, ses contributions en matière de promotion de la culture francophone en Ontario ont été significatives.

Jeanne Lajoie (v. 1910). Gracieuseté de Jeanne Lajoie. **Fonds Paroisse Saint-Jean-Baptiste de Pembroke** (CFO, P57-2).

**Du 19 au 21 novembre 2008 –** Colloque annuel A.D. Latornell sur la conservation, à Vaughan, Toronto, à Région. Le thème du 15e colloque annuel A.D. Latornell sur la conservation est *Local Solutions for Global Challenges* (*Solutions locales pour des défis mondiaux*) et en particulier le besoin urgent de repenser notre gestion des richesses naturelles, dans le but de s'adapter à un environnement mondial en pleine transformation. Conférencier invité : Stephen Lewis. La Fiducie du patrimoine ontarien est depuis longtemps partenaire de Latornell, et proposera cette année encore une exposition dans le cadre du colloque.

*Une occasion spéciale dans des hauts-lieux du centre-ville*

*Laissez nos cadres magnifiques inspirer vos événements spéciaux.*

*Centres de conférences et de réceptions*

Veuillez composer le 416 314-4911 pour organiser une visite des lieux.

www.heritagetrust.on.ca

# École Enoch Turner

Visitez une des plus vieilles écoles de Toronto et découvrez l'éducation à l'époque victorienne. Créée en 1848 par Enoch Turner, un riche brasseur, c'était la première école libre de la ville. De nos jours, des programmes éducatifs, des réunions, des mariages et des réceptions sont organisés dans cette école remarquable.

Ouverte toute l'année pour des visites guidées et des visites d'écoles, et comme lieu d'événements spéciaux. Pour de plus amples renseignements, composez le 416 863-0010.

École Enoch Turner, 106, rue Trinity, Toronto



# Jeunes leaders du patrimoine 2008

Le programme *Jeunes leaders du patrimoine* rend hommage aux jeunes qui ont contribué de façon notable à la conservation du patrimoine architectural, culturel et naturel. Pour savoir comment proposer la candidature d'un jeune leader de votre collectivité, visitez le site : www.heritagetrust.on.ca ou envoyez un courriel à reception@heritagetrust.on.ca.

**La date limite de soumission des candidatures cette année est le 31 octobre 2008.**

*La Great-West, la London Life et Canada-Vie sont fières de commanditer le programme Jeunes leaders du patrimoine.*



NOUVEAUTÉ

# Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations communautaires en matière de conservation du patrimoine ontarien

En 2008, le lieutenant-gouverneur de l'Ontario et la Fiducie du patrimoine ontarien ont créé une nouvelle catégorie du Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien afin de récompenser des collectivités ayant accompli, preuve à l'appui, des réalisations exemplaires en termes de promotion et de conservation du patrimoine. Toute municipalité ou collectivité autochtone a la possibilité de soumettre une candidature.

Pour de plus amples renseignements, visiter www.heritagetrust.on.ca ou envoyer un courriel à reception@heritagetrust.on.ca.